UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES EXPERTS-COMPTABLES



Le monde ne suffit pas

Par Eric Delesalle, expert-comptable, expert près la Cour d'Appel de Versailles, animateur du blog juridique fidgroupe blogspot.com

a comptabilité est à la fois une science, un droit, une technique; mais c'est aussi un art; et pourquoi ne pourrait-elle pas servir de support à un petit « roman de rentrée », avec des clichés d'humour toujours nécessaire en tant qu' « unique remède qui dénoue les nerfs du monde sans l'endormir » (Robert Escarpit).

Voici donc une histoire totalement imaginaire, toute ressemblance avec une situation réelle ne pouvant constituer qu'une coïncidence, aucun personnage ou aucun organisme cité étant réel. Le texte comprend aussi les titres des vingt-quatre films de James Bond, qu'il appartient aux lecteurs de retrouver au fil des lignes, avec patience et sourire!

Mardi 6 septembre. À nouveau, pour la rentrée 2016, la météo était clémente. Il était 6h 10, le réveil sonnait.

- Dans moins de 40 minutes, il faut que je sois en route vers le palais des Congrès pour le premier atelier des universités d'été organisées par l'ordre et les Compagnies, et il ne faut pas que je sois en retard.

Cette pensée m'aidait à me lever rapidement, même si les ateliers n'étaient pas comparables à un *Casino Royale*, l'ardente obligation de la formation continue et des échanges constituaient un motif impérieux d'action – réaction pour ma profession d'expert-comptable, assumant aussi la responsabilité de président de la section locale de l'Amicale des comptables unis (ACU).

Comme d'habitude, j'ai allumé la radio périphérique PCG pour écouter la célèbre émission du petit matin, « Les diamants sont éternels ».

- « Bonjour chers auditeurs. Si on dit qu'on ne vit que deux fois, surtout restez à l'écoute de notre programme car à 7 h une déclaration importante est attendue de la présidente de la Haute instance du dire comptable, dite HIDC; il semble qu'il y ait une actualité substantielle pour cette matinale, et on dit même que cela pourrait être une opération tonnerre ».

Rapidement, je pris ma douche afin de pouvoir être à l'écoute du flash annoncé, lorsque je serai dans la voiture en route pour Paris.

À 6 h 50, je démarrais; je téléphonais (en utilisant le kit main libre, sécurité oblige) à Paulette, ma consœur expert-comptable, trésorière de l'ACU. - Paulette, vite écoute PCG: on annonce une déclaration de la HIDC, cela semble essentiel. On se rappelle tout de suite après. Je suis en route vers le palais des Congrès. Et n'oublie pas que ce soir, on a réunion de bureau et que les comptes de la section doivent être présentés.

Paulette répondit:

- Oui Luca, pas de problème; tout est là; je vais écouter; et sois prudent sur la route!

En fait, je conduisais lentement, tant la circulation était dense, et afin de respecter scrupuleusement le code de la route, car dangereusement vôtre n'a jamais été ma devise.

- « Radio PCG, nous sommes mardi, il est 7 h. Bonjour à tous nos auditeurs. Ce matin nous recevons Madame Cosette, présidente de la Haute instance du dire comptable. Alors, chère présidente de la HIDC, si demain ne meurt jamais, quelles sont les actualités comptables que vous avez à annoncer ce matin? » On entendit de manière fugace l'interlocutrice se racler la gorge, puis elle déclara d'un ton ferme:

- « Merci à vous de m'accueillir ce matin. Bonjour à toutes et à tous. Oui, en effet, la HIDC a décidé de proposer un règlement en quatre points explicites à l'agrément de notre tutelle ministérielle, à savoir:

. article 1 : le débit des comptes est supprimé.

. article 2 : seuls les crédits resteront en position comptable.

. article 3 : pour l'évaluation de ces soldes, il devra être fait référence au référentiel des 100001 normes émises par le comité Moonraker, en charge de la normalisation des comptabilités pour les planètes de la Voie lactée.

. article 4 : la réforme s'applique au 1^{er} janvier 2017 ».

Tellement abasourdi par cette déclaration, j'arrêtais ma voiture sur le bas-côté; je téléphonais de suite à Paulette:

- Paulette, as-tu entendu la déclaration de Cosette?

- Oui, tuer n'est pas jouer, comment va-t-on faire sans débit? Estce si évident de travailler en partie simple?

- Je ne suis pas certain de comprendre cette révolution; il faut qu'on en parle ce soir lors de la réunion de l'ACU. Envoie un texto à chaque administrateur, tout le monde devra être présent à la réunion, et précise que nous avons réservé la salle Goldfinger.

À ce moment, j'ai eu une palpitation cardiaque.

- Pas de chance, voilà que cela recommence, alors qu'après mon bilan de santé de cet été, j'ai suivi attentivement la prescription d'un comprimé Fiscalix tous les midis, et d'une piqûre Edi par mois.

- Meurs un autre jour, me répondit . Paulette en raccrochant.

La journée passa bien vite. Ateliers des universités d'été le matin. Puis retour au cabinet avec le lot d'opérations diverses à traiter: vérification de l'adéquation d'un bulletin de paie avec un contrat de travail, contrôle de cohérence de TVA intracommunautaire, rédaction d'un courriel précisant les avantages et inconvénients entre Sasu / EURL / auto-entrepreneur pour un client, pointage d'un livre de caisse, calcul d'une tranche A d'un salarié à temps partiel... La routine, mais avec la question lancinante: comment va-ton tenir la comptabilité sans partie double?

En fin d'après-midi, j'arrivais à me libérer un peu de temps pour consulter les normes du système so-laire Moonraker, et je restais plongé dans cet alinéa d'une édition non actualisée, mais sans doute encore én application au niveau des fondements:

- § 101 « (...) Le choix du concept de capital approprié pour une entité doit être fondé sur les besoins des utilisateurs de ses états financiers. Ainsi, un concept financier de capital doit être adopté si les utilisateurs des états financiers se soucient d'abord du maintien du capital nominal investi ou du pouvoir d'achat du capital investi. Si, par contre, le principal souci des utilisateurs est la capacité opérationnelle de l'entité, il faut utiliser un concept psychique de marché. Le concept choisi indique l'objectif à atteindre rien que pour vos yeux ».

Et je me demandais à haute voix:

- Vivre et laisser mourir. Non, la comptabilité doit rester intelligible et sans débit, allons nous vivre uniquement à crédit? Ne sommes-nous pas en train de jouer à James Bond 007 contre Dr No?

Perdu dans mes réflexions, 19 h sonnait. J'écoutais rapidement le flash des informations sur PCG; la HIDC a confirmé: le débit allait disparaître. Vite, je me dépêchais pour rejoindre la réunion du bureau de l'ACU. Ils étaient déjà tous là lorsque j'arrivais: Paulette avait préparé un diaporama avec l'aide de Graziella. Vincent, François, Paul et les autres étaient assis autour de la table.

Je me suis assis à côté de Graziella.

Paulette débuta la séance par ces mots:

- Je pense que tout le monde a entendu le projet de réforme annoncé ce matin: le permis de tuer a été délivré sur le débit; pour être claire, je l'affirme immédiatement: je suis contre cette réforme absurde et sans sens. Je n'ai pas l'âme de l'Espion qui m'aimait, je suis une comptable qui a besoin de la partie double. Tout ceci me trouble énormément. Vincent répondit immédiatement:
- Mais non, tu n'as rien compris. Le débit ne devait son existence que par le crédit. Depuis Pacioli, c'està-dire depuis plus de 500 ans, nous sommes restés intériorisés sur cet acquis. Il est temps de changer. Débiter n'a plus de sens. Il faut maintenant résonner en dedans.

Et François de rajouter:

- Comme le disait Ionesco, on ne se distancie, par exemple, du cercle vicieux qu'on n'en sortant pas: on en sort, au contraire, en restant dedans. Le débit était en quelque sorte un intérieur du crédit expérimentalisé de l'extérieur. Car plus on est distant... Paul compléta:
- plus on est proche. C'est en effet l'électrochoc de la distanciation, ou effet scientifiquement c'est-à-dire tout bonnement ou dialectiquement: le débit dans le compte hors du crédit,

Vincent de conclure:

- ou l'être du non-étant, et le nonétant de l'être du débit dans le crédit; autrement dit l'avenir n'est-il pas « unique »? Avez-vous vraiment réfléchi à cette pensée?

Paulette reprit:

- Je ne comprends rien à ce charabia; nous ne sommes pas là pour philosopher, s'exalter, s'identifier; il nous faut être pro-actif dans un cadre pratique et utile aux entreprises; sinon, je vous fais de bons baisers de Russie.

Hubert, le secrétaire de l'ACU intervint:

- Je ne crois pas à la comptabilité « one touch »; une écriture comptable, partie double ou simple, enregistrée via un code barre sur un smart phone, amenant le flux dans un compte comptable unique, ne passe pas par la suppression du crédit; il ne faut pas confondre méthodes informatiques et techniques de matérialisation comptable.

D'autres opinions s'exprimèrent; certains de s'interrogèrent:

- Et comment va-t-on appeler la manière de prononcer d'un acteur? L'écoulement d'articles en vente? La quantité d'eau qui s'écoule? Le nombre de coups qu'une arme tire par minute? La division de pièces de bois? La manière dont une roche se fragmente?...

Je pris ensuite la parole:

- Ne jouons pas à l'Homme au pistolet d'or: il apparaît que la suppression du débit, alliée au recours systématique à Moonraker, ne s'inscrit pas dans le sens de l'histoire; réformer en perdant ses repères n'est pas une manière d'être au service de sa majesté, c'est-à-dire des parties prenantes à l'information financière; différencier créances / dettes / actif / passif constitue une absolue nécessité, et si des évolutions sont à introduire c'est prioritairement pour simplifier le fiscal et le social, alors même que le plan comptable depuis. 1947 (avec ses modifications successives, notamment en 1957, 1982 et 2014) a répondu aux besoins comptables des entreprises et des tiers. Tout le monde se mit à parler en

Tout le monde se mit à parler en même temps.

À ce moment, Graziella prit la parole de manière forte:

- Arrêtez. Voici le temps où il faut trouver une quantité de réconfort, ou quantum of solace. Je viens de recevoir une alerte sur mon téléphone; il faut écouter TVC, la chaîne de Télé Virtuelle Comptable, car le ministre est en train d'intervenir en direct.

On brancha donc le téléviseur; le visage du ministre apparut en premier plan, face au journaliste de TVC; le début de l'intervention ministérielle avait été manqué, mais le ministre continuait son propos:

- En conséquence du débat tenu ce jour, et avec mes Services, j'ai donc décidé de ne pas dosnner suite au projet de règlement de la HIDC; inutile de perdre notre temps sur ce type de point; par contre, nous avons décidé de créer une commission afin de reprendre les travaux et d'étudier la possibilité de supprimer le crédit; nous considérons plus logique de rester débiteur, et d'entamer une démarche ascendante (bottom up) plus efficiente que la démarche descendante (top down); le débit a toute sa place pour laisser la comptabilité en tant qu'outil de développement des sciences économiques modernes. Vive le débit, en tant que Golden Eye de la situation des entreprises; et comme le disait si justement François Rollin, il n'y a pas de problème, si simple soit-il, qui ne finisse par devenir insoluble pour peu qu'on y consacre le nombre suffisant de réunions. La commission a donc un grand avenir!

Nous restâmes sans voix. Skyfall, chute du ciel.

Et les échanges reprirent:

- Alors comment va-t-on appeler la considération dont bénéficie quelqu'un? L'autorisation de dépenses? L'avance de fonds?..

Je repris avec difficulté la parole:

- Je propose qu'on rédige une déclaration en trois points: 1/ sur tout sujet d'évolution des techniques comptables, nous demandons à être consultés en tant que techniciens avisés de la réalité du monde réel de la vie des affaires; 2/ nous demandons qu'une hiérarchie soit présentée afin d'ordonnancer les réformes dans un ordre où simplification et coordination priment; 3 / agiter le spectre de la réforme pour la réforme est octopussy, alors que la réforme pour progresser et rendre compte de manière optimale est nécessaire au développement durable. Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

La réunion se termina à 23 h. Les comptes de la section n'ont pas pu être présentés. Cela sera analysé à la session prochaine.

Je rentrais directement chez moi. Je posais mon cartable. Et sueur froide: impossible de retrouver ma carte de crédit; j'ai du l'oublier au restaurant; j'étais très inquiet, car elle est à débit immédiat.

Et... le réveil se mit à sonner.

- Où suis-je, que se passe-t-il? me dis-je. La radio se mit en marche:
- « Radio PCG Bonjour. Mardi 6 septembre, 6 h 10, la météo est clémente. Bon réveil à tous. Et pour commencer l'horoscope par profession. Pour les comptables:
- . Vie sociale: il faudra vous méfier des apparences; elles seront trompeuses et pourraient vous induire en erreur; n'accordez pas trop de crédit au qu'en-dira-t-on, écoutez plutôt votre intuition.
- . Vie affective: avec Vénus, l'ambiance sera ludique et pleine d'imagination; sachez profiter de cette agréable complicité; n'hésitez pas à débiter vos jeux de mots à vos proches ».

Je suis maintenant vraiment réveillé.

- qu'est-ce que c'est que cette histoire du débit et du crédit? Un mauvais rêve. Tout ceci n'a pas existé. En réalité, je me suis inscrit aux Universités d'été pour les ateliers de demain, mercredi. Car aujourd'hui, il faut traiter le quotidien: vérification de DSN, révision de comptes, finalisation de prévisionnels, analyse de contrats adaptés aux nouvelles dispositions du code civil, application des nouvelles dispositions de la loi travail, entretiens avec l'équipe et les clients.

Ce n'est pas le monde qui ne suffit pas, c'est le temps disponible aujourd'hui qui devra être suffisant pour faire, et surtout agir en tant que création continue. «L'homme d'action est avant tout un poète », comme a écrit si justement André Maurois.